



b. Le questionnaire d'évaluation de la relation thérapeutique

Ce questionnaire, élaboré avec le concours l'association *Du côté des femmes*, est destiné aux patients des kinésithérapeutes et complète le déontomètre.

Il doit vous permettre d'évaluer la qualité de la relation thérapeutique en vous alertant en cas de comportements non adaptés à une prise en charge thérapeutique.

**VOUS TROUVEREZ
L'ANALYSE DE VOS
RÉPONSES EN
PAGE 18.**



Cochez les cases
qui correspondent
à votre situation.



1 En présence de votre kinésithérapeute :

- A. J'angoisse lorsque je vais en consultation
- B. Je me sens bien et écouté
- C. Je me sens en difficulté pour m'exprimer

2 Pendant la séance :

- A. J'ai eu le sentiment que le kinésithérapeute ne m'a pas laissé le choix pendant nos consultations
- B. J'ai pu m'exprimer et dire que je refusais certains soins
- C. Il ne m'a pas informé du déroulement de la consultation mais tout s'est bien passé



3 Avez-vous le sentiment que votre kinésithérapeute s'imisce dans votre vie privée sans vous expliquer les raisons médicales de ces questions ?

- A. Le professionnel m'a interrogé sur mes pratiques sexuelles (sans lien avec ma pathologie)
- B. Le professionnel n'est jamais intervenu dans ma vie privée ou posé des questions intimes (sans lien avec ma pathologie)
- C. Il m'a déjà interrogé sur mon mode de vie, mes habitudes, ma vie privée

4 Quand vous lui posez une question, votre kinésithérapeute reste-t-il évasif sur la manière de procéder ?

- A. Il me répète que ces gestes sont normaux et qu'il ne peut pas changer le protocole de départ ou que cela ne sert à rien de changer maintenant
- B. Le professionnel m'explique correctement le protocole, il est très clair et me laisse le choix d'accepter les gestes thérapeutiques
- C. Le professionnel ne m'a pas expliqué le protocole mais tous les gestes m'ont paru normaux

5 Vous a-t-il persuadé qu'il est le seul à pouvoir vous aider et que vous ne pouvez pas aller voir un autre professionnel ?

- A. Oui, il me répète sans cesse qu'il est le seul expert dans ce domaine et qu'il ne veut que mon bien
- B. Non, il m'a d'ailleurs orienté et proposé d'aller voir un confrère qui utilise une autre méthode
- C. Non, mais n'étant pas forcément à l'aise, je suis allé voir un autre professionnel pour un second avis

6 Quand vous lui expliquez votre gêne, comment réagit votre kinésithérapeute ?

- A. Il ne répond pas à mes questions et continue le soin sans explication
- B. Il est à mon écoute et nous avons pu parler du protocole de soins
- C. Il reste évasif

7 Votre perception de la relation thérapeutique s'est-elle dégradée au fur et à mesure des consultations ?

- A. Oui, je me sens de plus en plus démunie après chaque consultation
- B. Non, je me sens en confiance et en sécurité
- C. Certains gestes me gênent mais je garde confiance en mon thérapeute

8 Vous sentez-vous sous emprise dans cette relation thérapeutique ?

- A. Oui, je n'accepte pas les gestes pratiqués mais je n'ose pas les dénoncer
- B. Non, je ressens cette relation comme saine et sécurisée
- C. Je garde une confiance envers mon kinésithérapeute malgré certains gestes qui m'ont gênés

FAITES LE TOTAL DE VOS RÉPONSES ET LISEZ ENSUITE LE PROFIL QUI CORRESPOND À VOTRE SITUATION.

A. : ~~~~~

B. : ~~~~~

C. : ~~~~~

Analyse des réponses à la page suivante.



VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE

A

Attention ! La relation thérapeutique ne respecte pas la déontologie. Elle peut être qualifiée de toxique et malsaine.

Vous ne devez en aucun cas vous sentir angoissé, isolé, mal à l'aise lors d'une consultation avec un kinésithérapeute.

Vous avez le droit de refuser un geste qui vous gêne, vous avez le droit de souhaiter changer de protocole et même de changer de professionnel si celui qui vous prend en charge vous met mal à l'aise.

Si vous vous sentez sous l'emprise de votre kinésithérapeute, ne restez pas seul face à cette situation.

Parlez-en autour de vous, faites-vous aider et vous pouvez effectuer un signalement auprès du Conseil départemental de l'ordre compétent.

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE

B

Vous êtes pris en charge par un kinésithérapeute qui est à votre écoute.

Vous n'avez pas à faire de remarques sur le comportement de votre kinésithérapeute et le protocole proposé. Votre kinésithérapeute écoute vos remarques et ajuste ses soins pour que vous vous sentiez toujours à l'aise.

Il vous demande votre accord avant d'effectuer un soin et vous explique le déroulement de la consultation. Il est même prêt à vous orienter vers un autre professionnel s'il ne répond pas à vos attentes.

Vous êtes dans une relation thérapeutique saine et sécurisée.

VOUS AVEZ UNE MAJORITÉ DE

C

Votre kinésithérapeute n'est pas forcément à l'écoute ou ne porte pas beaucoup d'attention sur votre état et votre ressenti.

Rien d'alarmant, vous pouvez être timide, être face à un professionnel réservé ou ne pas avoir besoin d'informations complémentaires sur le protocole de soins proposé.

Néanmoins, nous vous rappelons que votre kinésithérapeute doit pouvoir vous répondre, vous aiguiller et vous conseiller pendant les séances. Il ne peut vous imposer des actes sans vous avoir fourni une information claire, loyale et avoir obtenu votre consentement.